



pre:

ANDRÉE MÜNCHENBACH
16A rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM

Situation de la langue régionale en Alsace

La langue régionale d'Alsace - définition :

« *Deutsch ist mir Muttersprache, weil der Dialekt, in dem ich sprachlich wurzle, deutsch ist.* » Albert Schweitzer, prix Nobel de la paix en 1952.

En 1985, M. Pierre DEYON, recteur de l'Académie de Strasbourg, c'est-à-dire le représentant du ministre de l'Education Nationale en Alsace disait enfin à haute voix ce que tout le monde savait depuis toujours: « Il n'existe qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand. L'allemand est donc une des langues régionales de la France. »

Dans un souci de rigueur et de cohérence j'utiliserai le terme Elsässerdtitsch (comme existe le Schwitzerdtitsch) pour désigner NOTRE langue dans ses formes dialectales et « allemand / Hochdeutsch / Schriftsprache » pour désigner la forme standard. J'évite la dénomination « alsacien » qui occulte le lien avec la langue toit = l'allemand.

Situation de la langue régionale :

Une « étude sur le dialecte alsacien » a été réalisée pour le compte de l'OLCA, Office de la Langue et de la Culture Alsacienne, en 2012. Les informations apportées sur la vitalité de l'Elsässerdtitsch sont les suivantes :

- la part de la population dialectophone était en 1900 de 95%, en 1946 de 91% et en 2012 de 43%.
- La proportion décroît en fonction de l'âge : les + de 60 ans représentent en 2012 74% des locuteurs. Il ne sont que 3% entre 3 et 17 ans...

Au corpus des explications à apporter à ce déclin, il y a bien sûr celles qui sont communes aux autres régions de France :

- éradication programmée par l'Education nationale (dont la politique poursuit celle des « Jacobins » depuis la Révolution française!);
- absence de résistance du monde politique et de la société alsacienne dans son ensemble ;
- absence de projet politique ou culturel réellement ambitieux, à quelque niveau que cela soit : communes, départements, « Région Alsace » (tant qu'elle existait!), pour défendre la langue et la culture régionales ;
- disparition de la langue régionale dans les médias, hormis une radio reléguée pendant

- des années sur les ondes moyennes, difficiles à capter, et depuis 2016 accessible seulement sur internet et oubliée dans la distribution des fréquences sur la RNT ;
- disparition des pages en langue allemande dans les journaux (seules paraissent de courtes rubriques hebdomadaires en Elsässerdeutsch et un supplément en Hochdeutsch accessible aux seuls abonnés dans les 2 quotidiens) ;
- absence de valorisation dans l'espace public (quelques rares plaques bilingues) ;
- pas de messages en langue régionale dans les transports publics régionaux, TER... ;
- occultation voire dépréciation de l'histoire régionale, etc.

La régression de la langue régionale est par ailleurs directement liée à son éloignement progressif de la langue tronc / Dachsprache: l'allemand. Cet éloignement s'est accéléré à l'issue de la dernière guerre, à un moment où il a été facile aux autorités françaises de poser l'équation : « l'allemand = la langue des nazis », et le « dialecte = sous-langue des travailleurs manuels et ruraux âgés » alors que « le français c'est chic », le « français, langue de la liberté ».

Une culture mondialisée, à dominante anglo-saxonne, propagée par les médias éteint chez les jeunes générations alsaciennes le sentiment d'une proximité culturelle avec les régions alémaniques ou franciques voisines. Des difficultés techniques d'accès à la télévision allemande contribuent également à ce que petit à petit les frontières nationales soient remplacées par une barrière linguistique – qui a parmi ses effets malheureux celui de priver nos jeunes de l'accès aux formations et aux emplois offerts par nos voisins européens immédiats, dont la prospérité économique rayonne mondialement : le Bade-Wurtemberg, Bâle...

Les personnes interrogées dans l'étude de l'OLCA sont très majoritairement favorables à la préservation de la langue régionale (ce que confirme le sondage CSA d'avril 2017 commandé par Unser Land). L'acteur majeur pour une inversion de la courbe c'est l'école. L'École agent éradicateur peut et doit maintenant enfin donner l'impulsion salvatrice.

Où en est l'enseignement de la langue régionale en Alsace ?

La forme de notre langue régionale prise en compte par l'Education Nationale est la forme standard, l'allemand littéraire.

Malgré une convention tripartite Région – Départements – Etat renouvelée régulièrement depuis 1994 et une implication financière des collectivités locales, (de l'ordre d'1M€ chacune /an), les objectifs fixés ne sont jamais atteints. Ainsi après plus de 20 ans, à la rentrée de 2015, seuls 14,7% des enfants du 1er cycle ont eu accès à un enseignement bilingue dit « paritaire » précoce (12h en allemand-12 h en français) dès la première année de maternelle.

Mais à l'entrée au collège ils ne sont plus que 5,5% à bénéficier d'une parité très relative puisque la part horaire dédiée à l'allemand se réduit en moyenne à 9h.

La continuité en lycée, prévue dans les premières conventions, n'existe pas. Elle n'est en aucun cas assurée par la voie Abi-Bac, qui prépare à la fois au baccalauréat et à l'Abitur et ne concerne qu'une élite de 3,9% des lycéens de l'enseignement général.

Un des freins au développement et au bon fonctionnement de l'enseignement dans la langue régionale est l'absence d'enseignants formés. Pourtant des objectifs de recrutement et de formation d'enseignants germanophones étaient fixés dans les différentes conventions signées avec l'Etat.

Les écoles associatives ABCM°, déjà à l'origine des premières classes bilingues paritaires précoces en 1991, lancent depuis cette rentrée les premières classes maternelles en immersion complète en Elsässerdeutsch et Hochdeutsch, dans 3 communes (Mulhouse, Ingersheim et Haguenau).

Une première colonie de vacances en immersion complète en Elsässerdeutsch a été organisée par l'association FILAL° cet été. Il devrait y en avoir au moins 3 en 2018.

Des projets de crèches en immersion portés par la même association n'ont pas pu encore se réaliser. Aucune commune ne s'est encore suffisamment engagée.

A contresens en Europe!

Uf elsässerdeutsch : Fränkrich, e extra-Wurscht in Europa.

Le déclin, en 3 générations, de la langue de notre région est un gâchis d'autant plus absurde que, également langue des voisins, elle représente un avantage économique : sans les 60.000 travailleurs frontaliers, le chômage serait à 14% en Alsace. La méconnaissance de l'allemand empêche les jeunes d'accéder aux formations et emplois vacants dans le Oberrhein. Paradoxalement l'Education Nationale s'obstine à produire des monolingues, potentiels chômeurs, qui pèseront sur le budget social (RSA, etc.!).

La disparition de l'Alsace en tant qu'entité politique dans l'aberrant Grand Est va encore davantage fragiliser la situation. Pourtant il y a urgence : la disparition des dernières générations dialectophones rend déjà très difficile la transmission de la forme vernaculaire de la langue d'Alsace, richesse patrimoniale de la France, et défait inexorablement le lien tissé par 15 siècles d'histoire avec 100 millions de locuteurs germanophones.

L'Europe ne peut-elle pas imposer enfin à la France de ratifier et d'appliquer, ainsi que cela est demandé à tout nouveau pays entrant dans l'UE, la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ? »

Andrée Munchenbach

31 octobre 2017

°ABCN -ZWEISPRACHIGKEIT: réseau d'écoles associatives bilingues en Alsace et Moselle

°° FILAL : Fonds International pour la Langue d'Alsace.